

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Chevrier—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 17)—1. L'Accord aérien bilatéral, signé au mois de juin 1949 entre le Canada et les États-Unis, ou tout amendement audit Accord ou tout échange de notes qui en résulte, autorise-t-il une ligne aérienne des États-Unis à voler sur le parcours Toronto-Miami via Buffalo?

2. Une ou des lignes aériennes des États-Unis ont-elles demandé au gouvernement du Canada ou à la Commission des transports aériens l'autorisation de voler sur le parcours Toronto-Miami avec escale à Buffalo?

3. Quelque ligne aérienne des États-Unis a-t-elle demandé cette autorisation au *Civil Aeronautics Board*?

4. Une ligne aérienne du Canada est-elle autorisée à voler sur le parcours Toronto-Miami aux termes de l'Accord aérien bilatéral conclu entre le Canada et les États-Unis?

M. Regier—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 18)—1. A quelle organisation ou autorité nationale incombait la perception au Canada des dons recueillis à l'occasion de l'année mondiale des réfugiés?

2. Quelle somme cette organisation ou autorité nationale a-t-elle perçue directement?

3. Sur ce montant, quelle somme le gouvernement a-t-il versée et quelle somme ont versée des groupements et des particuliers?

4. Quelle partie de cet argent a-t-on dépensée pour les réfugiés en Europe, au Moyen-Orient, à Hong-Kong, respectivement?

5. Qui, effectivement, était responsable de l'attribution des sommes perçues et en vertu de quelle autorité détenait-on ce pouvoir?

6. Y a-t-il une somme non dépensée et, dans le cas de l'affirmative, à quelles fins destine-t-on ce solde?

M. Regier—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 19)—1. Quel était le montant de la production nationale brute du Canada en 1959?

2. Quels étaient les montants et les sommes globales que le gouvernement fédéral a versées en 1959 à titre de dons, de prêts et (ou) d'investissements, à des gouvernements d'autres pays et (ou) à des particuliers et (ou) à des corporations dans d'autres nations compte tenu des dons et (ou) des prêts que le gouvernement fédéral a faits à des organismes et (ou) à des institutions sur le plan international?

3. En 1959, quelle somme les particuliers et (ou) les corporations ont-ils investie en capitaux à l'extérieur du Canada, et quelle somme ont-ils investie au pays durant la même année?

4. Au 31 décembre 1959, à combien évaluait-on les investissements étrangers au Canada et à combien évaluait-on les investissements canadiens à l'extérieur du pays?